

Image not found or type unknown



Partir de l'armé de terre

Par **Eddd**, le **26/02/2016** à **18:14**

Alors bonjours à tous j'ai signé un contrat de 5 ans à l'armé de terre j'ai quitté mon île pour sa la famille tout ! Ayant un contrat de 5

Sa fait 4 ans que j'y suis je ne suis pas partit une seule fois en mission l'armé ma rien apporté à part une rupture des ligament croisé de mon genoux! Plein de chose on fait que maintenant je déteste l'armé! J'ai envi de travailler ailleurs ! J'ai demander la réforme y on pas voulu alors que d'autre collègue son passer sans problème ! Je me suis donc mit en arrêt maladie!

Aujourd'hui ma copine et enceinte j'ai un loyer à payer et y on arrêter de me payer ? Y me reste un an de contrat que faire ? Comment quitter l'armé?